

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Les activités et compétences décrites ci-dessous font référence à l'arrêté du 3 décembre 2010 du ministère des solidarités et de la cohésion sociale relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale (ou centres de santé sexuelle) et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

Conditions des modalités d'évaluation des compétences :

1. Une évaluation pour chaque bloc de compétences, par un jury composé de deux professionnels qualifiés dans la spécificité visée par la certification et n'ayant pas animé la formation des candidats. Chaque évaluation fait l'objet d'une évaluation de type : Acquis ou non acquis.
2. Une évaluation, à l'issue du parcours de formation et après validation des 6 blocs de compétences, sur la rédaction et la soutenance d'un mémoire de pratique professionnelle. Ce travail personnel écrit et oral évalue les compétences globales et transversales des candidats.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Accueil, information et orientation concernant le champ de la sexualité dans ses dimensions affectives, relationnelles et sexuelles			
<p>Mise en place d'un accueil individuel ou collectif pour tout public</p> <p>Conduite d'entretiens basés sur l'écoute active et le « counseling » sur l'ensemble des problèmes liés à la vie affective, relationnelle, sexuelle et sociale, aux relations conjugales et familiales, à la fonction parentale</p> <p>Le conseiller conjugal et familial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les besoins de la personne - pratique l'écoute active - adapte son intervention au public 	<p>Accueillir des personnes (quel que soit l'âge), couples et familles en présentant le cadre de la consultation et en instaurant une relation de confiance permettant de favoriser la parole et construire un cadre de dialogue</p> <hr/> <p>Identifier les besoins des personnes, dont les attentes non verbalisées en adaptant son comportement et sa pratique professionnelle aux individus afin de proposer et adapter une relation d'aide basée sur l'écoute active et le « counseling » en s'appuyant sur leurs propres ressources et potentialités.</p> <hr/>	<p>Mise en situation professionnelle reconstituée d'un entretien de CCF Dans le cadre d'un jeu de rôle, le candidat anime un entretien</p> <p>Le candidat est évalué lors d'une mise en situation au cours de laquelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> -il analyse l'objet de la demande en lien avec des problématiques affectives, relationnelles, sexuelles et sociales. - il conduit un entretien 	<ul style="list-style-type: none"> -La posture d'accueil est adaptée (sourire, bienveillance) -Le candidat instaure un cadre adapté afin de mettre la personne en confiance. -Les différentes techniques d'accueil sont identifiées et mises en œuvre <hr/> <ul style="list-style-type: none"> -Le candidat a identifié la demande de la personne -Il a une parole adaptée et pertinente suivant la situation de chacun -L'écoute active est utilisée <hr/>

<ul style="list-style-type: none"> - évalue la situation - Informe, oriente 	<p>Conduire l'entretien en se focalisant sur les questions ouvertes et l'écoute active tout en respectant le rythme de son interlocuteur, afin d'obtenir les informations nécessaires à la compréhension de la situation</p> <hr/> <p>Instaurer un dialogue grâce au questionnement et à la reformulation des informations communiquées par son interlocuteur en montrant des capacités d'empathie, de bienveillance et de congruence.</p> <hr/> <p>Adapter son intervention en fonction du public reçu (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap) en ajustant ses techniques d'accompagnement afin d'assurer un cadre accueillant et bienveillant.</p> <hr/> <p>Repérer et évaluer les éléments pouvant entraîner une situation de danger -violence, maltraitance, emprise.- et/ou de vulnérabilité en identifiant la problématique et les dysfonctionnements, afin de pouvoir orienter les personnes vers un organisme spécialisé</p> <hr/> <p>Aider la personne, victime de violence, en prenant en compte les ressources de la personne et de son environnement afin de lui permettre de prendre des</p>	<p>Le candidat est interrogé à l'oral et présente et argumente ses actions devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -les questions et reformulations sont pertinentes au regard de la personne reçue et sa situation -les éléments du contexte sont repérés - Les données nécessaires à la compréhension de la situation sont correctement recueillies <hr/> <ul style="list-style-type: none"> -Les techniques de communication interpersonnelle sont correctement appliquées -Le candidat pose régulièrement des questions ouvertes et neutres. -Il adopte une position empathique et contenante dans sa parole et son attitude envers la personne reçue. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> -Le candidat utilise des outils et des supports adaptés au public reçu. -Il met en place un accompagnement et un langage adapté. -Il prend en compte si besoin les spécificités liées aux situations de handicap. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> -Le candidat repère les facteurs de danger et/ou vulnérabilité -Il a identifié la problématique et les dysfonctionnements. -Il mobilise si besoin les connaissances de son réseau professionnel <hr/>
---	--	--	--

	<p>décisions appropriées à sa situation et faire ses propres choix pour retrouver un sentiment de confiance et d'estime d'elle-même.</p> <hr/> <p>Clôturer professionnellement un entretien en évoquant les pistes identifiées afin de vérifier la bonne compréhension des informations échangées</p> <hr/> <p>Ajuster sa pratique professionnelle d'accueil, d'information et d'orientation, en se conformant au respect du cadre de sa mission, et des règles déontologiques (non jugement, respect des droits fondamentaux de la personne, non-discrimination, confidentialité) afin de préserver le cadre éthique de la profession du CCF</p>		<p>-Le candidat crée les conditions pour que les personnes trouvent leur propre ressources pour faire face à leurs difficultés. -Il identifie les potentialités de la personne - Il explique sa stratégie et questionne sur les améliorations à mettre en place</p> <hr/> <p>-Le candidat clôture l'entretien, il en fait le résumé qu'il partage avec la personne -La reformulation est mise en place et est validée par la personne -les pistes d'action sont identifiées et entendues par la personne reçue.</p> <hr/> <p>-Le candidat connaît le cadre de sa mission -Il respecte les règles déontologiques du métier de CCF -La posture est maintenue à juste distance, le cadre est respecté, l'écoute est non-jugeante.</p>
--	---	--	--

BLOC 2 : Mise en œuvre d'actions de prévention et d'information dans le champ de la santé sexuelle au sens de l'OMS et de la lutte contre toute forme de violences

<p>Transmission d'informations dans le champ de la santé sexuelle</p> <p>Mise en place d'entretiens et animations collectives relatifs à la contraception, la prévention des IST/VIH, des grossesses non désirées, la prévention des comportements à risque (alcoolisme, drogue, suralimentation...), la</p>	<p>Sélectionner les informations pertinentes dans le champ de la santé sexuelle, afin de répondre au mieux à la demande du public en considérant la problématique individuelle et/ou groupale</p> <hr/>	<p>Mise en situation d'animation de groupe devant un public reconstitué</p> <p>Le candidat est évalué lors d'une animation collective au cours de laquelle :</p> <p>-Il favorise les conditions de dialogue entre les participants</p>	<p>-Le candidat a préparé son intervention avec soin -Il connaît les informations en lien avec la problématique -Il choisit des outils adaptés au public.</p> <hr/>
--	---	---	---

<p>prévention des comportements violents (en particulier relations filles/garçons et intrafamiliales) – la promotion de la santé sexuelle</p> <p>Mise en œuvre de groupes de parole</p> <p>Le conseiller conjugal et familial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adopte des techniques adaptées - Adapte son intervention au public - Repère les signes de violence - Informe, oriente 	<p>Mettre à disposition des personnes et accompagner à leur appropriation des informations objectives sur les questions relevant du champ de santé sexuelle, en encourageant les échanges afin de permettre à chacun de prendre des décisions éclairées.</p> <hr/> <p>Informé, dans une approche pluridisciplinaire, sur l’anatomie génitale et la physiologie, afin de permettre aux personnes de connaître le fonctionnement de leur corps.</p> <hr/> <p>Conduire des entretiens et animations collectives, en adoptant les techniques appropriées relatifs à des actions de prévention dans le champ de la santé sexuelle, de la promotion de la santé et de la lutte contre les violences afin de favoriser la prise de conscience des personnes, et permettre des comportements responsables</p> <hr/> <p>Mettre en œuvre, en mobilisant des techniques adaptées, des groupes de parole afin de favoriser l’information, les échanges, la prévention dans le champ de la santé sexuelle auprès de tout public (enfants, adolescents, groupes de femmes en situation de vulnérabilité par exemple)</p> <hr/> <p>Repérer les signes et les comportements permettant de suspecter l’existence de situation de violence, de maltraitance, ou de danger avéré sur des enfants, des</p>	<p>-Il donne des informations claires et adaptées</p> <p>-Il transmet des informations justes sur les moyens de contraception et leur utilisation</p> <p>-il informe sur la lutte contre les violences</p> <p>- il informe les personnes sur les droits, les obligations, les structures</p> <p>- il oriente, si nécessaire, les personnes vers d’autres structures</p> <p>Le candidat est interrogé à l’oral et présente et argumente ses actions devant le jury</p>	<p>-Le candidat donne des informations ciblées et pertinentes, adaptées au public reçu</p> <p>-Il favorise la prise de parole de chacun en mobilisant les techniques d’animation.</p> <hr/> <p>Les connaissances théoriques et physiologiques dans le champ de la santé sont acquises.</p> <p>-Il utilise un langage adapté au public</p> <hr/> <p>-Le candidat mobilise et adapte ses outils d’entretien et d’animation suivant.</p> <p>-Il transmet des informations objectives, claires et adaptées au public sur les moyens de contraception et leur utilisation</p> <p>-Il délivre une information claire et appropriée concernant la contraception, la sexualité et les risques associés.</p> <p>-Il connaît les ressources spécifiques d’information</p> <hr/> <p>-Le candidat accompagne une réflexion et une analyse des situations exposées</p> <p>-Il favorise la verbalisation et veille à l’expression de chacun dans une attitude de non-jugement et de respect</p> <p>-Il est le garant d’un cadre sécurisant pour chaque participant.</p> <p>-Il connaît la législation en vigueur</p> <hr/> <p>-Le candidat est capable d’identifier la situation et les types de violence,</p>
---	--	---	--

	femmes, des hommes, afin d'orienter vers le dispositif adéquat pour une mise en sécurité		-Les situations nécessitant des prises en charge et des accompagnements spécifiques sont identifiées. -Le réseau professionnel est identifié.
--	--	--	--

BLOC 3 : Aide et accompagnement à la vie sexuelle dans ses dimensions affectives, relationnelles et sociales

<p>Conduite d'entretiens et accompagnement en pré et post-IVG</p> <p>Accompagnement à la vie affective et sexuelle</p> <p>Accompagnement des personnes victimes de violence</p>	<p>Mener des entretiens autour de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et plus généralement accompagner les femmes envisageant de recourir, ou ayant recouru à une IVG afin de les accompagner dans leur réflexion autour de leur décision</p> <hr/> <p>Accompagner toute personne dans une approche globale et positive en matière de santé sexuelle et dans un cadre sécurisé en favorisant leur esprit critique pour leur permettre de développer des attitudes de responsabilité individuelle, familiale et sociale</p> <hr/> <p>Accompagner et aider les personnes, en toute neutralité, autour de leur questionnement dans le champ des sexualités, des orientations sexuelles, des identités de genre, des personnes intersexuées, afin de leur permettre une réflexion propre et adaptée.</p> <hr/>	<p>Études de cas sur la base d'observations du lieu de stage</p> <p>Dossier écrit (12 à 15 pages) présentant deux à trois vignettes cliniques portant sur des entretiens en pré-IVG</p> <p>Basé au regard de l'un des stages effectué par le candidat en centre d'orthogénie et/ou centre de santé sexuelle pendant sa formation.</p> <p>La conduite d'entretiens pré-IVG est présentée et analysée par le candidat</p> <p>Les éléments devant être pris en compte dans l'évaluation sont identifiés et explicités :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le candidat maîtrise les différentes techniques d'accueil et d'écoute, -Il prend en compte le verbal et le non verbal -Il aborde la santé sexuelle dans une approche globale et positive 	<p>Les différentes techniques d'accueil, d'entretien sont mises en œuvre Le candidat s'assure de la décision de la personne. Il informe la personne sur les méthodes, modalités et le cadre réglementaire de l'IVG</p> <hr/> <p>Le candidat s'appuie sur les compétences de la personne reçue. Il prend en compte les dimensions affectives et relationnelles de la sexualité.</p> <hr/> <p>Le candidat met en place une écoute de non jugement Il renseigne la personne reçue sur ses questionnements en lien avec les règles éthiques et sociétales. Il accompagne la réflexion</p> <hr/>
--	---	--	---

	<p>Favoriser l'ouverture d'une réflexion, en encourageant les échanges afin d'accompagner la personne pour une prise de décisions éclairées et responsables quant à sa santé sexuelle et la mieux adaptée à sa situation et à son mieux-être</p> <hr/> <p>Sélectionner et transmettre à l'intéressé les informations relatives aux dispositions législatives et réglementaires et aux dispositions en vigueur (code pénal, code de la santé), ainsi que toute informations utiles pour guider leur réflexion</p> <hr/> <p>Accompagner les personnes victimes de violences, intrafamiliales, sexistes, sexuelles (mariages forcés, mutilations sexuelles, incestes, viols, viols au sein du couple...) avec empathie afin de les aider à retrouver leur dignité, l'estime de soi, leur autonomie de penser et d'agir.</p>	<p>-il connaît les informations à transmettre dans le domaine de la santé sexuelle -il adopte une posture professionnelle contenante et éthique -Il mène une réflexion sur son positionnement et sa posture</p> <p>Le candidat est interrogé à l'oral et répond aux questions du jury.</p>	<p>-Le candidat favorise l'ouverture d'une réflexion -Il identifie les pistes évoquées -Il accompagne à la mise en œuvre de ces pistes si nécessaire</p> <hr/> <p>-Le candidat sélectionne les informations utiles suivant le public reçu -Il se réfère aux dispositifs législatifs et réglementaires en vigueur.</p> <hr/> <p>-Le candidat identifie les problématiques de la personne. -Il mobilise des outils du champ psycho-émotionnel -Il adopte une posture contenante</p>
--	--	--	--

BLOC 4 : Conception et animation d'actions collectives dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle, auprès de tout public.

<p>Conception d'actions collectives</p> <p>Conduite d'interventions éducatives et pédagogiques dans le champ de la sexualité (dans ses dimensions relationnelles, affectives et sociales)</p> <p>Animation de groupe de paroles</p>	<p>Maitriser les méthodes, étapes d'animation d'un groupe (ex : jeux de rôle, brainstorming), connaissance de la dynamique de groupe, du phénomène de leadership en veillant à l'équilibre de parole et au respect mutuel afin de susciter l'implication de tous.</p> <hr/>	<p>Mise en situation professionnelle devant un public reconstitué</p> <p>Conception et Conduite et animation collective, dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle</p> <p>Le sujet est tiré au sort. Le candidat</p>	<p>-Les étapes de la méthodologie d'animation groupale sont identifiées, citées et mises en œuvre. -Il crée une dynamique de groupe -Le candidat régule la parole de chacun -Les propos dévalorisants sont perçus et stoppés</p> <hr/>
--	---	--	---

	<p>Animer des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle, en s'inscrivant dans une approche globale et positive, auprès de toutes personnes, afin de pouvoir les accompagner sur des problématiques spécifiques et/ou les orienter.</p> <hr/> <p>Introduire une séance d'information en posant le cadre afin de gérer les questions, réactions, remarques lors d'intervention, tenir le déroulé des séances et favoriser l'expression des participants.</p> <hr/> <p>Animer des groupes de parole en s'adaptant au public cible (parents, adolescents, professionnels, personnes en situation de handicap..) en mobilisant les techniques appropriées afin de favoriser un espace de dialogue et permettre l'expression des difficultés rencontrées</p> <hr/> <p>Utiliser des outils d'intervention en les adaptant au public reçu afin de proposer des supports pertinents à l'intervention réalisée.</p> <hr/>	<p>dispose de 20 minutes pour préparer son intervention.</p> <p>Le candidat est évalué lors d'une mise en situation professionnelle au cours de laquelle il :</p> <ul style="list-style-type: none"> -appréhende les caractéristiques d'une animation collective afin d'identifier si sa mise en place correspond au besoin du public concerné -repère et analyse les phénomènes de groupe -identifie les grandes étapes de mise en place d'un groupe de parole et en contourne les écueils -développe sa façon personnelle d'animer un groupe de parole <p>Le candidat est interrogé à l'oral et présente et argumente ses actions devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Le candidat s'exprime aisément sur les questions de sexualité. -Les techniques d'animation sont adaptées aux objectifs poursuivis. -Les différentes dimensions de la sexualité humaine sont intégrées. -Les situations nécessitant des prises en charge et des accompagnements spécifiques sont identifiées <hr/> <ul style="list-style-type: none"> -Le candidat transmet aux participants le déroulement de l'animation et les règles et consignes à adopter. -Il invite les participants à intervenir <hr/> <ul style="list-style-type: none"> -Les techniques d'animation de groupe de parole sont mises en place -Le candidat prend en compte les besoins individuels de chacun -Le candidat accompagne à une réflexion et une analyse des vécus exprimés. -La participation active des personnes est recherchée et une réflexion groupale est mise en place -Les interactions verbales et non verbales au sein du groupe sont prises en compte et analysées. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> -Les outils pédagogiques et les supports de transmission sont assimilés et maîtrisés. -Les outils sont adaptés au public reçu <hr/>
--	--	---	--

	<p>Évaluer l'animation et la pertinence de ses actions en questionnant les personnes reçues afin d'engager des actions complémentaires et/ou rectificatives si nécessaire.</p> <hr/> <p>Analyser sa posture professionnelle : distanciation-objectivation, respect du cadre éthique et déontologique du métier, dans le cadre d'analyse de pratiques et/ou de supervision</p>		<p>-Le candidat prend en compte des supports d'évaluation mis en œuvre -Il en tire une analyse des points d'amélioration.</p> <hr/> <p>-La posture professionnelle est ajustée : écoute centrée sur la personne, non-jugement, absence de projection, congruence, empathie -La charte déontologique des conseillers conjugaux et familiaux est appliquée.</p>
--	---	--	---

BLOC 5 : Travail en équipe, réseaux et partenariats

<p>Construction et développement de partenariats professionnels et institutionnels</p> <p>Conception de projets</p> <p>Participation aux projets et dispositifs du territoire</p> <p>Insertion dans un travail d'équipe</p>	<p>Maîtriser la connaissance des institutions, des professionnels, des dispositifs relevant du champ de la santé et du champ social, afin d'identifier les champs d'intervention des différents partenaires.</p> <hr/> <p>Construire et développer des partenariats professionnels et institutionnels en s'appuyant sur les missions du conseil conjugal et familial afin d'inscrire son intervention dans un registre d'échanges et d'actions pluridisciplinaires.</p> <hr/> <p>Participer aux projets et dispositifs partenariaux locaux, régionaux et départementaux en participant à l'analyse commune des stratégies professionnelles en jeu (dont la sienne) afin de poser l'évolution des demandes dans son</p>	<p>Restitution écrite (10 à 12 pages) rendant compte d'un projet de missions partenariales dans le champ CCF</p> <p>Conduite de projet basé au regard de l'un des stages effectué par le candidat en réseaux sociaux et familiaux pendant sa formation.</p> <p>Le candidat est évalué lors de sa présentation écrite et orale au cours de laquelle il</p> <p>-a appréhendé les besoins du territoire avant de monter son projet</p>	<p>-Les institutions du champ de la santé et du champ social sont connues -Le candidat identifie les partenaires en lien avec son champ d'intervention.</p> <hr/> <p>-Les notions d'équipe, de pluridisciplinarité sont abordées -Les liens entre les différentes interventions professionnelles sont repérés et explicités. -Les missions du CCF sont connues</p> <hr/> <p>Les techniques de coopération et coordination sont maîtrisées. Le candidat identifie la stratégie mise en place.</p>
---	--	--	--

	<p>domaine d'intervention et d'adapter, le cas échéant, les réponses et les propositions tout en démontrant l'intérêt du conseil conjugal et familial.</p> <hr/> <p>Développer son réseau de professionnels en identifiant et repérant les partenaires potentiels dans le but d'orienter les personnes avec pertinence et d'assurer la continuité de la prise en charge de la personne, du couple, de la famille.</p> <hr/> <p>Élaborer et mettre en œuvre un projet dans le champ de la santé sexuelle, des politiques sociales et familiales en mobilisant les partenaires utiles et les techniques de la méthodologie de projet, afin de répondre aux besoins du territoire</p>	<p>-a choisi les techniques de conduite de projet adéquats</p> <p>-a repéré les partenaires potentiels</p> <p>-a identifié les champs d'intervention des partenaires locaux.</p> <p>-a pu évaluer la pertinence du projet</p> <p>Le candidat est interrogé à l'oral et présente et argumente ses actions devant le jury.</p>	<p>Il connaît les missions du CCF Il sait susciter l'intérêt du conseil conjugal et familial</p> <hr/> <p>-Les situations nécessitant une orientation et une prise en charge spécifique sont identifiées. -Les partenaires identifiés par le candidat sont adaptés et appropriés au cas présenté</p> <hr/> <p>Les politiques sociales, familiales et de santé sexuelle sont citées et mobilisés de manière pertinente Les insuffisances et les besoins du territoire dans le champ de la santé sexuelle sont identifiées. Le candidat mobilise les moyens humains et matériels nécessaires</p> <hr/> <p>-</p>
--	--	--	---

BLOC 6 : Évaluation de sa pratique professionnelle – Veille sociale et professionnelle

<p>Analyse et amélioration de sa pratique professionnelle</p>	<p>Analyser la pertinence et les résultats de ses interventions en échangeant avec les autres intervenants afin de mesurer l'impact des actions</p>	<p>Restitution écrite individuelle (entre 5 et 7 pages) d'une analyse et amélioration de sa pratique professionnelle</p>	<p>- Le candidat analyse et porte un regard critique sur son action -Les axes d'amélioration sont identifiés.</p>
--	---	---	---

<p>Veille sociale et professionnelle</p> <p>Conduite d'activités d'expertise professionnelle</p> <p>Production de bilans et suivi d'activités</p> <p>Maîtrise de la communication écrite et orale</p>	<p>menées pour pouvoir engager les évolutions nécessaires</p> <hr/> <p>Perfectionner ses savoir être et savoir faire en participant à un travail de supervision/analyse de pratique afin d'améliorer la qualité de ses interventions.</p> <hr/> <p>Réaliser une veille sociale et professionnelle, en mobilisant les ressources de son réseau afin d'actualiser ses connaissances sur les évolutions des politiques sociales, familiales et de santé sexuelle et s'adapter aux évolutions de la société.</p> <hr/> <p>Produire des outils de suivi et bilans d'activité quantitatifs et qualitatifs, en se basant sur les objectifs à atteindre pour mesurer l'efficacité de son intervention.</p> <hr/> <p>Maîtriser les différents registres d'expression écrite et orale en argumentant professionnellement et institutionnellement afin de faciliter les mises en relation auprès de ses pairs ou de l'équipe.</p>	<p>En amont de la session, le candidat prépare une production écrite, dans laquelle il expose une ou deux situations vécues pendant la formation ou pendant ses stages dans laquelle il a été impliqué et qui lui pose problème ou question</p> <p>Le jury questionne le candidat à partir de sa présentation écrite et orale</p> <p>Les éléments devant être pris en compte dans l'évaluation sont identifiés et explicités :</p> <p>L'analyse de la situation est présentée et argumentée en utilisant un vocabulaire professionnel et maîtrisé.</p> <p>Le candidat démontre au jury son aptitude à présenter la situation d'une manière claire, à adopter une posture réflexive, à questionner, le cas échéant, les situations engageant l'éthique professionnelle du CCF</p> <p>Le candidat témoigne de sa capacité à effectuer un diagnostic, à proposer des solutions et améliorations pertinentes.</p> <p>le candidat témoigne de sa capacité à s'intégrer dans une démarche d'amélioration continue.</p> <p>Les échanges avec le jury permettent de démontrer la capacité du candidat à</p>	<p>-Les améliorations proposées sont en accord avec les insuffisances éventuellement relevées</p> <hr/> <p>Le candidat présente son travail de façon claire et pertinente. -Il prend du recul sur ses pratiques professionnelles -Il adopte une posture de réflexivité -Les principes d'éthique, de déontologie sont respectés.</p> <hr/> <p>-Le candidat met en place un système d'information. -Il construit des outils de suivi efficaces, permettant de suivre l'évolution des politiques sociales et de la société. -Il connaît les évolutions législatives et sociétales.</p> <hr/> <p>L'outil de suivi et bilan d'activité est présenté -Il se base sur les objectifs à atteindre -Ceux-ci sont énumérés.</p> <hr/> <p>L'expression du candidat est concise et claire -Le stress lié à la prise de parole en public est maîtrisé. -Le candidat utilise un vocabulaire professionnel -Il adapte les outils de communication suivant le destinataire cible</p>
---	--	---	---

		échanger sur ses pratiques et à les améliorer.	
--	--	--	--

Après validation des 6 blocs de compétences

<p>MEMOIRE de pratique PROFESSIONNELLE de fin de formation et sa soutenance, suivant l'article 8 de de l'arrêté du 3 décembre 2010 relatif à la formation des personnes intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.</p>	<p>Rédaction d'un écrit professionnel de 30 à 40 pages (85 000 à 110 000 caractères) portant sur une problématique en lien avec le conseil conjugal et familial rencontrée lors de la formation, lors des stages effectués et/ou lors d'une activité professionnelle.</p> <p>Il consiste en une étude de situation centrée sur une question professionnelle articulant savoirs, savoir-faire et savoir-être, permettant au candidat de réfléchir à sa pratique et sa posture professionnelle. Il doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier de CCF.</p> <p>Soutenance du mémoire devant un jury de professionnels composé d'au moins deux personnes en activité professionnelle de CCF et n'ayant aucun lien de formation ou professionnel avec le candidat.</p> <p>-20 minutes de présentation orale -20 à 30 minutes d'échange avec le jury.</p> <p>Après l'entretien et le jour même : le jury délibère en vue de rédiger la fiche</p>	<p>1. L'écrit respecte les normes indiquées par la FNCF (mise en page, police, bibliographie, annexes éventuelles, anonymisation des personnes citées et/ou observées.....)</p> <p>-Le sujet du mémoire est en lien avec le champ professionnel du CCF -Les éléments présentés répondent à la problématique en lien avec l'activité et le contexte. -Le candidat maîtrise les outils et connaissances faisant référence au thème choisi -Il est en capacité d'observer et repérer ses résonances en situation professionnelle -Il propose des pistes de réflexion -Il fait preuve d'une posture professionnelle adaptée -Il analyse sa pratique pour la faire progresser</p> <p>2. A l'oral</p> <p>-La soutenance orale est fluide et adaptée. -la présentation est structurée et dynamique et n'est pas une redite du mémoire.</p>
---	---	---

	d'évaluation qui sera remise à la personne organisatrice de l'épreuve.	-Le candidat fait preuve d'assertivité face aux questions du jury -Le temps imparti est respecté
--	--	---